

RAPPORT STATISTIQUE

2009 - 2010

**sur la clientèle référée
par les instances de justice
et la communauté**



CONVER*gence***NCE**
MANICOUAGAN

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	3
COMPOSITION DU RAPPORT ET EXPLICATIONS	4
SYNTHÈSE DES INFORMATIONS STATISTIQUES EN 2009-2010	5
PARTIE A — Clientèle référée pour des mesures et des sanctions	7
Tableau A.1 Clientèle par référent.....	8
Tableau A.2 Clientèle par sexe.....	9
Tableau A.3 Clientèle par âge	10
Tableau A.4 Clientèle par statut	12
Tableau A.5 Clientèle par lieu de résidence (situation familiale)	13
Tableau A.6 Clientèle par type de délits	15
Tableau A.7 Clientèle par municipalité	17
Tableau A.8 Sanctions et mesures décernées aux jeunes.....	19
Tableau A.9 Résultats des mesures et des sanctions décernées	21
PARTIE B — Demandes de services hors programme	23
Tableau B.1 Référents pour les demandes de services	24
Tableau B.2 Types de services demandés, résultats et nombre de personnes touchées.....	25
Tableau B.3 Motifs d'interruption de la démarche	26
PARTIE C — Activités de sensibilisation et de prévention	27
Jeu « Complicité »	28
Tableau C.1 Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés	28
Atelier « Pas...Sages »	29
Tableau C.2 Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés	29
Atelier « Vivre Sans Violence »	30
Tableau C.3 Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés	30
Atelier « Interaction »	31
Tableau C.4 Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés	31
PARTIE D.1 — Consultation des victimes et médiation pour l'entente cadre	32
Fiche D.1 Consultation des victimes et médiation pour l'entente cadre.....	33
PARTIE D.2 — Consultation des victimes et médiation pour la Chambre de la jeunesse	34
Fiche D.2 Consultation des victimes et médiation pour la Chambre de la jeunesse.....	35

	Page
PARTIE D.3 — Consultation des victimes pour des rapports prédécisionnels	36
Fiche D.3 Consultation des victimes pour des rapports prédécisionnels	37
PARTIE D.4 — Consultation des victimes pour les demandes du procureur aux poursuites criminelles et pénales	38
Fiche D.4 Consultation des victimes pour les demandes du procureur aux poursuites criminelles et pénales	39

A N N E X E S

ANNEXE A	Mission
ANNEXE B	Conseil d'administration et personnel (actuel)
ANNEXE C	Sanctions et mesures extrajudiciaires et judiciaires dispensées auprès des jeunes contrevenants
ANNEXE D	Liste des organismes d'accueil impliqués pour les travaux bénévoles en 2009-2010

Introduction

Le rapport statistique 2009-2010 sur la clientèle référée par les instances de justice et la communauté décrit la clientèle ayant reçu des services de CoNVERjaNCE Manicouagan.

Il se veut en quelque sorte une banque de données plus ou moins détaillée qui sert souvent de repère à l'organisme.

De partager ce rapport avec nos principaux partenaires est donc normal et peut s'avérer utile pour eux dans la mesure où il permet de faire des liens.

Bonne lecture!

Composition du rapport et explications

Le rapport statistique sur la clientèle 2009-2010 se compose de plusieurs sections différentes qui ont des particularités. Il importe de donner quelques informations avant la lecture. L'équipe de CoNVERjaNCE Manicouagan (direction et personnel) est présentée à l'annexe B.

PARTIE A — Clientèle référée pour des mesures et des sanctions

La première partie s'intitule « Clientèle référée pour des mesures et des sanctions ». Elle comporte des informations sur les jeunes orientés par quatre référents, à savoir : le Centre jeunesse (sanctions extrajudiciaires), la Chambre de la jeunesse (sanctions judiciaires), la Sûreté du Québec (mesures extrajudiciaires – renvoi) et le percepteur des amendes (travaux compensatoires). La description des sanctions et mesures apparaît à l'annexe C. La liste des organismes ayant accueilli des jeunes en travaux bénévoles figure à l'annexe D.

PARTIE B — Demandes de services hors programme

Cette partie comprend des tableaux qui ont trait au nombre de demandes en fonction d'une foule d'utilisateurs de services. Le tableau B.2 traite des demandes totales de services menées à terme et interrompues avec les clientèles respectives pour chaque catégorie. Les autres tableaux ne nécessitent pas d'explications.

PARTIE C — Activités de sensibilisation et de prévention

La troisième section du rapport présente quatre tableaux faisant état des écoles visitées, du nombre de classes rencontrées et du nombre de jeunes rejoints. Les activités sont : Complicité, Pas...Sages, Vivre Sans Violence et l'atelier Interaction.

PARTIE D — Information-consultation des victimes et médiation

Cette section comprend des tableaux pour les demandes d'information et de consultations de victimes pour le directeur provincial (entente cadre), le juge, le procureur aux poursuites criminelles et pénales. Beaucoup d'informations se retrouvent dans cette section, allant du nombre de victimes interpellées, au nombre de médiations effectuées, en passant par le nombre d'accords obtenus. Certaines caractéristiques telles que le résultat des médiations et les ententes conclues sont mises en relief.

Synthèse des informations statistiques en 2009-2010

La synthèse qui suit n'est pas exhaustive. Elle résume les informations qui semblent pertinentes pour le lecteur qui ne pourrait s'attarder plus longuement au rapport. Il arrivera donc que les données additionnées ne cumulent pas 100 %.

1) CLIENTÈLE PROGRAMME

- Nombre de jeunes référés →	120
- Nombre de mesures et sanctions décernées →	173
- Sexe des jeunes →	- Masculin : 97 - Féminin : 23
- Principales mesures et sanctions utilisées →	- Travaux bénévoles : 89 - Médiation : 25 - DHS* : 31 - Renvoi : 19
- Résultats des mesures et sanctions →	76,3 % des mesures et sanctions complétées

NOTE : En retranchant les sanctions dont le résultat est autre, la proportion de sanctions complétées passe à 82 %.

2) CLIENTÈLE HORS PROGRAMME

- Nombre de situations →	30 demandes reçues pour 72 personnes (80 % pour des médiations)
- Nombre de demandes menées à terme →	18 (60 %) pour 46 personnes

3) CLIENTÈLE POUR LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

- Complicité : Aucune demande.
- Pas...Sages : 178 étudiants dans 7 classes et 2 écoles secondaires.
- Vivre Sans Violence : 22 élèves dans une classe et une école primaire.
- Interaction : Aucune demande.

4) CLIENTÈLE POUR INFORMATION ET CONSULTATION DES VICTIMES

- 47 victimes interpellées pour 47 jeunes.
- 42 victimes rejointes, dont 15 (36 %)** ont accepté de s'impliquer dans la médiation.

* DHS : Développement des habiletés sociales.

** Le fait que 15 victimes aient accepté de participer à une médiation ne signifie pas que toutes les situations ont abouti à une médiation. Il peut y avoir des désistements, des démenagements. Les dossiers peuvent aussi être retournés du délégué à la jeunesse au procureur aux poursuites criminelles et pénales. Il peut aussi arriver que le délégué ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales, malgré l'intérêt de la victime, n'aillent pas vers la médiation.

PARTIE A

Clientèle référée pour des mesures et des sanctions

Tableau A.1 — Clientèle par référent

Référent	Nombre de clients
Centre jeunesse (sanctions extrajudiciaires)	39
Chambre de la jeunesse (sanctions judiciaires)	61
Sûreté du Québec + SPP (mesures extrajudiciaires - renvoi)	19
Cour municipale (travaux compensatoires)	1
Cour du Québec (travaux compensatoires)	---
Total	120

Remarques

- Avec 12 dossiers de moins en 2009-2010, seconde diminution en deux ans (19 en deux ans).
- Légère baisse de la clientèle en sanction extrajudiciaire et en sanction judiciaire.
- Stabilisation de la clientèle de la Sûreté du Québec après deux années de baisse.

Tableau A.2 — *Clientèle par sexe*

Centre jeunesse

Sexe	Nombre
Masculin	30
Féminin	9
Total	39

Chambre de la jeunesse

Sexe	Nombre
Masculin	55
Féminin	6
Total	61

Sûreté du Québec + SPB

Sexe	Nombre
Masculin	13
Féminin	6
Total	19

Percepteur des amendes

Sexe	Nombre
Masculin	---
Féminin	1
Total	1

Global

Sexe	Nombre
Masculin	97
Féminin	23
Total	120

Remarques

- Clientèle globale de 81 % de garçons et de 19 % de filles.
- Clientèle féminine du tribunal très basse (autour de 10 %).
- Total de 9 filles référées du Centre jeunesse (23 %).
- Proportion de filles plus élevée pour les références de la Sûreté du Québec (31,6 %)

Tableau A.3 — Clientèle par âge

Centre jeunesse

Âge	Nombre
12	1
13	6
14	6
15	7
16	11
17	3
18	5
Total	39

Chambre de la jeunesse

Âge	Nombre
12	---
13	2
14	6
15	11
16	17
17	17
18	7
20	1
Total	61

Sûreté du Québec

Âge	Nombre
12	1
13	---
14	3
15	6
16	5
17	4
18	---
Total	19

Percepteur des amendes

Âge	Nombre
12	---
13	---
14	---
15	---
16	---
17	1
18	---
Total	1

Global

Âge	Nombre
12	2
13	8
14	15
15	24
16	33
17	25
18	12
20	1
Total	120

Remarques

- Moyenne d'âge générale de 15,74 ans.
- Moyenne d'âge de 17 ans pour les jeunes référés par le percepteur des amendes.
- Moyenne d'âge de 16,1 ans pour les clients de la Chambre de la jeunesse.
- Moyenne d'âge de 15,28 ans pour les jeunes du Centre jeunesse.
- Moyenne d'âge de 15,37 ans pour les références de la Sûreté du Québec.

Tableau A.4 — *Clientèle par statut*

Centre jeunesse

Statut	Nombre
Étudiant	31
Travailleur	2
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	6
Total	39

Chambre de la jeunesse

Statut	Nombre
Étudiant	42
Travailleur	8
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	11
Total	61

Sûreté du Québec

Statut	Nombre
Étudiant	18
Travailleur	1
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	---
Total	19

Percepteur des amendes

Statut	Nombre
Étudiant	---
Travailleur	---
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	1
Total	1

Global

Statut	Nombre
Étudiant	91
Travailleur	11
PAE*	---
PSR**	---
Sans statut	18
Total	120

Remarques

- À la référence, 75,8 % des jeunes fréquentaient l'école.
- Taux de jeunes sans statut à 15 %.
- Jeunes au travail dans 9 % des cas.

* PAE : Prestataire de l'assurance-emploi.

** PSR : Prestataire de la sécurité du revenu.

Tableau A.5 — Clientèle par lieu de résidence (situation familiale)

Centre jeunesse

Lieu de résidence	Nombre
Parents	9
Mère	17
Père	4
Centre de réadaptation	5
Famille élargie	2
Famille d'accueil	2
Appartement - pension	---
Autres	---
Total	39

Chambre de la jeunesse

Lieu de résidence	Nombre
Parents	6
Mère	16
Père	6
Centre de réadaptation	21
Famille élargie	3
Famille d'accueil	2
Appartement - pension	7
Autres	---
Total	61

Sûreté du Québec

Lieu de résidence	Nombre
Parents	8
Mère	5
Père	1
Centre de réadaptation	---
Famille élargie	2
Famille d'accueil	1
Appartement - pension	1
Autres (garde partagée)	1
Total	19

Percepteur des amendes

Lieu de résidence	Nombre
Parents	---
Mère	---
Père	---
Centre de réadaptation	1
Famille élargie	---
Famille d'accueil	---
Appartement - pension	---
Autres	---
Total	1

Global

Lieu de résidence	Nombre
Parents	23
Mère	38
Père	11
Centre de réadaptation	27
Famille élargie	7
Famille d'accueil	5
Appartement - pension	8
Autres	1
Total	120

Remarques

- À peine 19 % des jeunes avec les deux parents (en baisse constante).
- Résidence à 31 % avec la mère (comme l'an dernier).
- Plus de 22 % des jeunes en Centre de réadaptation.
- Résidence avec le père à 9 %.

Tableau A.6 — Clientèle par type de délits

Délit	Centre jeunesse	Chambre de la jeunesse	Sûreté du Québec	Total
Omission	1	31	---	32
Possession de stupéfiants	7	13	10	30
Méfait moins de 5 000 \$	16	10	1	27
Vol moins de 5 000 \$	5	14	7	26
Voies de fait	4	15	1	20
Introduction par effraction	4	15	---	19
Menaces	4	11	---	15
Vol par effraction	---	11	---	11
Défaut	---	8	---	8
Complicité d'introduction	5	---	---	5
Entrave	2	2	---	4
Complicité de tentative de vol	3	---	---	3
Harcèlement	---	3	---	3
Incitation à des contacts sexuels	---	3	---	3
Complicité	1	1	---	2
Contacts sexuels	---	2	---	2
Méfait plus de 5 000 \$	---	2	---	2
Recel	---	2	---	2
Voies de fait armé	1	1	---	2
Voies de fait avec lésions	1	1	---	2
Agression armée	---	1	---	1
Agression sexuelle	---	1	---	1
Bris d'engagement	---	1	---	1
Complot	---	1	---	1
Fraude	1	---	---	1
Intimidation	---	1	---	1
Participer à une émeute	---	1	---	1
Possession en vue de trafic	---	1	---	1
Production de cannabis	---	1	---	1
Supposition de personne	---	1	---	1
Tentative de fraude	---	1	---	1
Tentative de vol	---	1	---	1
Trafic de stupéfiants	---	1	---	1
Total	55	157	19	231

Remarques

- Le délit le plus commis est l'omission de se conformer à une décision.
- Suivent, la possession de stupéfiants, les méfaits et les vols.

Tableau A.7 — Clientèle par municipalité

Centre jeunesse

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	---
Tadoussac	1
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	1
Longue-Rive	1
Portneuf-sur-Mer	8
Forestville	3
Colombier	1
Pessamit	4
Ragueneau	1
Chute-aux-Outardes	1
Pointe-aux-Outardes	---
Pointe-Lebel	---
Baie-Comeau	18
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	---
Total	39

Chambre de la jeunesse

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	---
Tadoussac	---
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	2
Longue-Rive	---
Portneuf-sur-Mer	1
Forestville	1
Colombier	1
Pessamit	2
Ragueneau	5
Chute-aux-Outardes	3
Pointe-aux-Outardes	---
Pointe-Lebel	---
Baie-Comeau	42
Franquelin	2
Godbout	---
Baie-Trinité	2
Total	61

Sûreté du Québec

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	---
Tadoussac	---
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	1
Longue-Rive	---
Portneuf-sur-Mer	---
Forestville	1
Colombier	---
Pessamit	---
Ragueneau	3
Chute-aux-Outardes	---
Pointe-aux-Outardes	1
Pointe-Lebel	1
Baie-Comeau	11
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	1
Total	19

Percepteur des amendes

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	---
Tadoussac	---
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	---
Longue-Rive	---
Portneuf-sur-Mer	---
Forestville	---
Colombier	---
Pessamit	---
Ragueneau	---
Chute-aux-Outardes	---
Pointe-aux-Outardes	---
Pointe-Lebel	---
Baie-Comeau	1
Franquelin	---
Godbout	---
Baie-Trinité	---
Total	1

Global

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	---
Tadoussac	1
Les Bergeronnes	---
Les Escoumins	4
Longue-Rive	1
Portneuf-sur-Mer	9
Forestville	5
Colombier	2
Pessamit	6
Ragueneau	9
Chute-aux-Outardes	4
Pointe-aux-Outardes	1
Pointe-Lebel	1
Baie-Comeau	72
Franquelin	2
Godbout	---
Baie-Trinité	3
Total	120

NOTE : La MRC de la Haute-Côte-Nord comporte les municipalités de Tadoussac/Sacré-Cœur jusqu'à Colombier inclusivement. La MRC de Manicouagan débute à Pessamit et se termine à Baie-Trinité.

Remarques

- La MRC de Manicouagan compte 81.7 % des clients.
- La MRC de la Haute-Côte-Nord héberge 18.3 % des clients.
- Six jeunes sur dix résident à Baie-Comeau, ce qui inclut le Centre de réadaptation.
- Neuf références de Portneuf-sur-Mer s'avèrent élevées et exceptionnelles.

Tableau A.8 — Sanctions et mesures décernées aux jeunes

Centre jeunesse

Sanction	Nombre
Médiation	15
Travaux bénévoles	16
Versement à la victime	---
Versement à la communauté	---
DHS* — VI-SA-VI**	5
DHS — TOXICO	7
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	---
DHS — MISE EN ACTION	1
Lettre d'excuses	---
Total	44

Chambre de la jeunesse

Sanction	Nombre
Médiation	10
Travaux bénévoles	73
Versement à la victime	---
Versement à la communauté	6
DHS* — VI-SA-VI**	9
DHS — TOXICO	7
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	2
DHS — MISE EN ACTION	---
Lettre d'excuses	2
Total	109

Sûreté du Québec

Mesure	Nombre
Atelier — STUPÉFIANTS	10
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	6
Atelier — VIOLENCE	1
Atelier — VANDALISME	1
Atelier — VALEURS	---
Travaux bénévoles	1
Total	19

Percepteur des amendes

Mesure	Nombre
Travaux compensatoires	1
Total	1

Global

Sanction ou mesure	Nombre
Médiation	25
Travaux bénévoles	89
Travaux compensatoires	1
Versement à la victime	---
Versement à la communauté	6
DHS* — Vi-Sa-Vi**	14
DHS — TOXICO	14
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	2
DHS — MISE EN ACTION	1
Atelier — STUPÉFIANTS	10
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	6
Atelier — VIOLENCE	1
Atelier — VANDALISME	1
Atelier — VALEURS	---
Travaux bénévoles (renvoi)	1
Lettre d'excuses	2
Total	173

Remarques

- Nombre de mesures et de sanctions en baisse (36 de moins que l'an dernier).
- La moitié des sanctions sont des travaux bénévoles.
- Sanction de DHS à 17,9 % (12 de moins qu'en 2008-2009).
- Chute de 46 % pour le DHS — Vi-Sa-Vi.
- Médiation à 14 % (9 de plus que l'an passé).
- Après des baisses successives de clientèle en renvoi, stabilisation à 19.

* DHS : Développement des habiletés sociales.

** Vi-Sa-Vi : Vivre Sans Violence.

Tableau A.9 — Résultats des mesures et des sanctions décernées

Centre jeunesse

Sanction	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Médiation	15	11	1	3
Travaux bénévoles	16	13	1	2
Versement à la victime	---	---	---	---
Versement à la communauté	---	---	---	---
DHS* — VI-SA-VI**	5	5	---	---
DHS — TOXICO	7	7	---	---
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	---	---	---	---
DHS — MISE EN ACTION	1	1	---	---
Lettre d'excuses	---	---	---	---
Total	44	37	2	5

Chambre de la jeunesse

Sanction	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Médiation	10	8	---	2
Travaux bénévoles	73	50	21	2
Versement à la victime	---	---	---	---
Versement à la communauté	6	4	2	---
DHS* — VI-SA-VI**	9	8	1	---
DHS — TOXICO	7	6	1	---
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	2	1	---	1
DHS — MISE EN ACTION	---	---	---	---
Lettre d'excuses	2	---	---	2
Total	109	77	25	7

Sûreté du Québec

Sanction	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Atelier — STUPÉFIANTS	10	9	1	---
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	6	6	---	---
Atelier — VIOLENCE	1	1	---	---
Atelier — VANDALISME	1	1	---	---
Atelier — VALEURS	---	---	---	---
Travaux bénévoles	1	1	---	---
Total	19	18	1	---

Percepteur des amendes

Sanction	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Travaux compensatoires	1	---	1	---
Total	1	---	1	---

Global

Sanction ou mesure	Nombre	Complétée	Non complétée	Autre
Médiation	25	19	1	5
Travaux bénévoles	89	63	22	4
Travaux compensatoires	1	---	1	---
Versement à la victime	---	---	---	---
Versement à la communauté	6	4	2	---
DHS* — VI-SA-VI**	14	13	1	---
DHS — TOXICO	14	13	1	---
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	2	1	---	1
DHS — MISE EN ACTION	1	1	---	---
Atelier — STUPÉFIANTS	10	9	1	---
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	6	6	---	---
Atelier — VIOLENCE	1	1	---	---
Atelier — VANDALISME	1	1	---	---
Atelier — VALEURS	---	---	---	---
Travaux bénévoles (renvoi)	1	1	---	---
Lettre d'excuses	2	---	---	2
Total	173	132	29	12

NOTE : Les mesures et sanctions classées dans « autre » le sont pour des retraits ou pour des changements de décision.

Remarques

- Plus de 76 % de mesures complétées. En retranchant la catégorie « autre », le taux passe à près de 82 %.
- Plus de 86 % des sanctions non complétées se retrouvent en sanction judiciaire, principalement des travaux bénévoles.
- Une seule mesure non complétée pour le renvoi.
- Une seule médiation non complétée.

* DHS : Développement des habiletés sociales.

** Vi-Sa-Vi : Vivre Sans Violence.

PARTIE B

Demandes de services hors programme

Tableau B.1 — Référents pour les demandes de services

- École secondaire (VOIE SECONDAIRE) →	14
- Adulte autre que parent →	5
- Centre de réadaptation →	4
- Maison de jeunes →	2
- Centre jeunesse (volet contrevenant) →	1
- Centre jeunesse (volet protection) →	1
- École primaire (VOIE SECONDAIRE) →	1
- Centre de santé →	1
- Carrefour jeunesse emploi →	<u>1</u>
Total :	<u>30</u>

Remarques

- Total de 30 demandes de services pendant l'année (41 l'an dernier).
- Le projet Voie Secondaire (secondaire) amène la moitié des demandes.
- Quatre demandes du Centre de réadaptation (9 l'an dernier).

Tableau B.2 — *Types de services demandés, résultats et nombre de personnes touchées*

Type de demandes	Nbre de demandes	Nbre de personnes impliquées	Nbre de demandes à terme	Nbre de personnes impliquées	Nbre de demandes interrompues	Nbre de personnes impliquées
Médiation de conflit	15	33	6	13	9	20
Médiation de délit	7	14	6	12	1	2
Médiation séparation	2	4	---	---	2	4
Atelier Vi-Sa-Vi (individuel)	1	1	1	1	---	---
Atelier Vi-Sa-Vi (groupe)	1	4	1	4	---	---
Atelier LSJPA (groupe)	1	2	1	2	---	---
Atelier DHS — RECHERCHE D'EMPLOI (individuel)	1	1	1	1	---	---
Atelier vol	1	1	1	1	---	---
Atelier interaction	1	12	1	12	---	---
Total	30	72	18	46	12	26

Remarques

- Les 30 demandes concernaient 72 personnes.
- Au total, 18 (60 %) des demandes de services menées à terme concernant 46 personnes.
- Les demandes de médiation représentent 80 % de l'ensemble.

NOTE : Les demandes de médiation dans les cas de séparation ont été considérées comme n'étant pas menées à terme. Elles ont cependant été orientées vers des médiateurs familiaux.

Tableau B.3 — Motifs d'interruption de la démarche

Motif	N ^{bre} de demandes
Refus d'une partie	4
Démarche plus nécessaire selon les parties	3
Orienté vers une autre ressource	2
Démarche similaire faite par un autre intervenant	1
OJA se retire	1
Démarche prématurée	1
Total	12

NOTE : Les dossiers mentionnés dans le tableau précédent ne signifient pas qu'il n'y a pas eu de démarche de la part de nos intervenants. Ces démarches ont pu être arrêtées après une rencontre d'information et de consultation ou une rencontre préparatoire.

PARTIE C

Activités de sensibilisation et de prévention

Jeu « Complicité »

Il s'agit d'un jeu de société remis aux élèves de sixième année du territoire de la Commission scolaire de l'Estuaire. Il est ramené à la maison. Le jeune doit jouer avec ses parents. Complicité vise à informer sur les responsabilités des adolescents en matière criminelle à compter de l'âge de 12 ans et à favoriser l'échange et la discussion entre le jeune et ses parents.

Tableau C.1 — Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés

NOTE : Sur l'ensemble de son territoire, l'organisme n'a eu aucune demande en 2009-2010.

En 2009-2010, comme le recommandait la Commission scolaire de l'Estuaire dans l'approche « École en santé », CoNVERjaNCE a acheminé des offres de service au lieu de solliciter directement les enseignants et directeurs.

Remarques

- Aucune demande de service en 2009-2010.
- En quatre ans, le nombre de jeux distribués est passé de 509 à 449, à 71, à zéro.

Atelier « Pas...Sages »

Pas...Sages est une activité de sensibilisation et d'information qui permet aux élèves de secondaire I de la Commission scolaire de l'Estuaire de connaître le processus judiciaire de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents. Il s'agit d'une tournée des classes faite par une intervenante de notre organisme.

Tableau C.2 — Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés

Nom de l'école	Nombre de classes	Nombre d'élèves
École Jean-Paul II, Baie-Comeau	2	44
École secondaire Serge-Bouchard, Baie-Comeau	5	134
Total	7	178

NOTE : En 2009-2010, comme le recommandait la Commission scolaire de l'Estuaire dans l'approche « École en santé », CoNVERjaNCE a acheminé des offres de service au lieu de solliciter directement les enseignants et directeurs.

Remarques

- Total de 178 étudiants rencontrés dans 7 classes et 2 écoles.
- En quatre ans, le nombre de jeunes rencontrés est passé de 595 à 342, à 303, à 178.

Atelier « Vivre Sans Violence »

Vivre Sans Violence est un atelier de gestion de la colère. Il a été offert systématiquement aux élèves de sixième année sur le territoire de la Commission scolaire de l'Estuaire pour la première fois en 2008-2009. Pour des raisons organisationnelles, un seul atelier d'une durée approximative de trois heures était dispensé (avec pause).

Tableau C.3 — Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés

Nom de l'école	Nombre de classes	Nombre d'élèves
École Sainte-Marie, Ragueneau	1	22
Total	1	22

NOTE : CoNVERjaNCE a procédé également par offres de service pour cet atelier qui était disponible pour la deuxième année.

Remarques

- Au total, 22 élèves ont été vus dans une école (une classe). L'an dernier, 144 élèves avaient été rencontrés dans 8 classes.

Atelier « Interaction »

L'atelier Interaction était offert systématiquement aux écoles primaires de la Commission scolaire de l'Estuaire pour la première fois en 2008-2009. Il est utilisé pour des situations ponctuelles et des problématiques particulières. L'intervenant doit faire preuve d'une grande adaptation et d'une grande souplesse. Tantôt, il utilisera le processus judiciaire, tantôt, des techniques d'impact pour sensibiliser le jeune.

Tableau C.4 — Liste des écoles, nombre de classes et d'élèves rencontrés

NOTE : Aucune demande de service n'est parvenue à notre organisme.

CoNVERjaNCE a procédé également par offres de service pour cet atelier qui était disponible pour la seconde fois en 2009-2010.

Remarques

- Aucun élève n'a eu le service en 2009-2010 (30 élèves rencontrés l'an dernier).

PARTIE D.1

Consultation des victimes et médiation pour l'entente cadre

Fiche D.1

Consultation des victimes et médiation pour l'entente cadre

❶	Nombre de victimes sollicitées →		20
❷	Nombre de jeunes impliqués →		32
❸	Nombre de victimes rejointes →		16
❹	Nombre d'accords obtenus →		6
❺	Nombre d'accords n'ayant pu être respectés →		2
	Motifs →	- Judiciarisé :	1
		- Transfert district :	1
❻	Nombre de médiations réellement effectuées →		4
❼	Nombre de jeunes impliqués →		15
❽	Résultat des médiations effectuées →	- Complétées :	3
		- Autre :	1
❾	Ententes conclues par les jeunes et les victimes ↓		

N ^{bre} de jeunes	Entente conclue
9	Effectuer 8 heures de travaux bénévoles au profit de la victime.
1	Effectuer 4 heures de travaux bénévoles au profit de la victime.
1	Effectuer 4 heures de travaux bénévoles au profit de la communauté.

NOTE : Une médiation impliquait 10 jeunes. Étant donné que 9 jeunes ont complété leur sanction (un seul ne l'a pas fait), nous avons considéré que la médiation était réussie.

PARTIE D.2

Consultation des victimes et médiation pour la Chambre de la jeunesse

Fiche D.2

Consultation des victimes et médiation pour la Chambre de la jeunesse

❶	Nombre de victimes sollicitées →	3
❷	Nombre de jeunes impliqués →	3
❸	Nombre de victimes rejointes →	3
❹	Nombre d'accords obtenus →	3
❺	Nombre d'accords n'ayant pu être respectés →	1
	Motif → - Désistement victime :	1
❻	Nombre de médiations réellement effectuées →	2
❼	Nombre de jeunes impliqués →	2
❽	Résultat des médiations effectuées →	2
	- Complétées :	2
	- Non complétée :	0
❾	Ententes conclues par les jeunes et les victimes ↓	

Nbre de jeunes	Entente conclue
1	Effectuer 20 heures de travaux bénévoles au profit de la communauté. Rédiger une lettre d'explications et d'excuses.
2	Verser 170 \$ à la victime.

PARTIE D.3

Consultation des victimes pour des rapports prédécisionnels

Fiche D.3

Consultation des victimes pour des rapports prédécisionnels

❶ Nombre de victimes sollicitées →	3
❷ Nombre de jeunes impliqués →	3
❸ Nombre de victimes rejointes →	2
❹ Nombre d'accords obtenus →	0
❺ Nombre d'accords n'ayant pu être respectés →	0

NOTE : Étant donné qu'aucun accord n'est enregistré, la fiche s'interrompt.

PARTIE D.4

**Consultation des victimes pour les demandes
du procureur aux poursuites criminelles et pénales**

Fiche D.4

Consultation des victimes pour les demandes du procureur aux poursuites criminelles et pénales

❶	Nombre de victimes sollicitées →	21
❷	Nombre de jeunes impliqués →	22
❸	Nombre de victimes rejointes →	20
❹	Nombre d'accords obtenus →	5
❺	Nombre d'accords n'ayant pu être respectés →	1
	Motifs →	
	- Désistement de la victime :	1
	- Déjudiciarisé	1
	- Juge n'ordonne pas	1
❻	Nombre de médiations réellement effectuées →	2
❼	Nombre de jeunes impliqués →	2
❽	Résultat des médiations effectuées →	
	- Complétée :	2
	- Non complétée :	0
❾	Ententes conclues par les jeunes et les victimes ↓	

N ^{bre} de jeunes	Entente conclue
1	Repeindre une partie de l'escalier vandalisé et défrayer les matériaux.
1	Rien d'autre que la médiation.

NOTE : Le nombre de médiations effectuées ne correspond pas au nombre des tableaux A.8 et A.9, parce que des médiations peuvent être ordonnées sans consultation et transférées d'une autre région.

ANNEXES

ANNEXE A

Mission

- Développer et maintenir une pratique différente en matière de justice.
- Favoriser la mise en place de mécanismes alternatifs de résolution de conflit, centrés sur la sensibilisation et la réparation.
- Favoriser l'implication des parties concernées en matière de règlement de conflit et susciter leur participation dans le processus.
- Permettre l'implication des personnes de la communauté intéressées par les questions de justice, afin d'éviter le renvoi aux instances judiciaires.
- Faire la promotion de comportements pacifiques et favoriser l'établissement de comportements plus harmonieux entre les membres de la communauté.
- Maintenir une approche qui repose sur une large implication communautaire et participer au développement de la solidarité.
- Tenter de modifier les mentalités afin de permettre à chacun d'envisager la criminalité d'une façon plus nuancée.
- Agir en matière de sensibilisation et de prévention de la criminalité.

ANNEXE B

Conseil d'administration et personnel (actuel)

➤ CONSEIL D'ADMINISTRATION ◀

Nom	Poste occupé
Josée Trudel	Présidente
Astrid Bérubé	Vice-présidente
Véronique Beaudin	Administratrice
Josée Langlois	Administratrice
Hélène Martel	Personne-ressource sans droit de vote
Claude St-Pierre	Administrateur

➤ EMPLOYÉS ◀

Nom	Poste occupé
Lise Savard	Agente de bureau
Lina Desgagné	Intervenante (Manicouagan)
Manon Barbeau	Agente d'intervention (Haute-Côte-Nord) et de développement
Claude St-Pierre	Coordonnateur

ANNEXE C

Sanctions et mesures extrajudiciaires et judiciaires dispensées auprès des jeunes contrevenants

- **Travaux bénévoles :** Cette sanction permet au jeune d'effectuer bénévolement des travaux au profit d'un organisme à but non lucratif (OBNL).
- **Travaux compensatoires :** Cette mesure donne l'occasion au jeune de faire des travaux bénévoles au profit d'un OBNL de sa communauté pour rembourser une amende (Code de la route, règlements municipaux, etc.).
- **Médiation :** Cette sanction fait en sorte que la victime et le jeune se rencontrent, en présence d'un médiateur, afin de s'expliquer et de s'entendre sur une forme de réparation.
- **Lettre d'excuses :** Cette sanction offre l'opportunité au jeune de rédiger une lettre d'excuses à la victime en étant supervisé par un intervenant.
- **Versement à la communauté :** Cette sanction amène le jeune à verser une somme d'argent à un OBNL de sa communauté.
- **Versement à la victime :** Cette sanction permet au jeune de verser une somme d'argent à la victime.
- **Développement des habiletés sociales :** Cette sanction comporte deux sections :
 - 1) La section « Activités de formation » permet au jeune d'acquérir des connaissances, de modifier ses perceptions et son attitude (volets TOXICO et VIVRE SANS VIOLENCE).
 - 2) La section « Activités d'intégration sociale » vise à favoriser l'engagement et l'intégration du jeune dans une ressource de sa communauté et à faire vivre une expérience sociale enrichissante (volets RECHERCHE D'EMPLOI et MISE EN ACTION).

ANNEXE D

Liste des organismes d'accueil impliqués pour les travaux bénévoles en 2009-2010

DÉCHETTERIE DE BAIE-COMEAU
DÉPANNAGE DE L'ANSE DE BAIE-COMEAU
CAMPING DE PORTNEUF-SUR-MER
ÉCOLE SAINT-CŒUR DE MARIE DE BAIE-COMEAU
MAISON DES JEUNES DE RAGUENEAU
ÉCOLE MONSEIGNEUR BÉLANGER
LOISIRS DE PESSAMIT
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE PESSAMIT
MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ
MAISON DES JEUNES DES ESCOUMINS
CARREFOUR FAMILIAL DE CHUTE-AUX-OUTARDES
MAISON DES JEUNES DE FORESTVILLE
ÉCOLE TRUDEL DE BAIE-COMEAU
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE CHUTE-AUX-OUTARDES
MAISON DES JEUNES LE SPOTH DE CHUTE-AUX-OUTARDES
SOCIÉTÉ DES PARCS DE BAIE-COMEAU
ÉCOLE SECONDAIRE UASHKAIKAN DE PESSAMIT
TÉLÉVISION RÉGIONALE HAUTE-CÔTE-NORD DES ESCOUMINS
COMITÉ GENDRON DE BAIE-COMEAU
POLYVALENTE DES BAIES DE BAIE-COMEAU
PAVILLON RICHELIEU DE BAIE-COMEAU
ARÉNA DE PESSAMIT
GRAIN DE SOLEIL DE CHUTE-AUX-OUTARDES
CORPORATION TOURISTIQUE DE FORESTVILLE
MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE
RÉPIT DANIEL POTVIN DE BAIE-COMEAU
CONVERJANCE MANICOUAGAN DE BAIE-COMEAU